



## Le Palmarès 2019 de l'information

Du projet de commercialisation d'un médicament jusqu'à son arrêt, les firmes pharmaceutiques détiennent quantité d'informations utiles sur les médicaments qu'elles commercialisent. Le partage de ces informations contribue entre autres à mieux déterminer la balance bénéfices-risques des médicaments et à protéger les patients de certains risques. Ce partage fait partie intégrante des responsabilités qui incombent aux firmes.

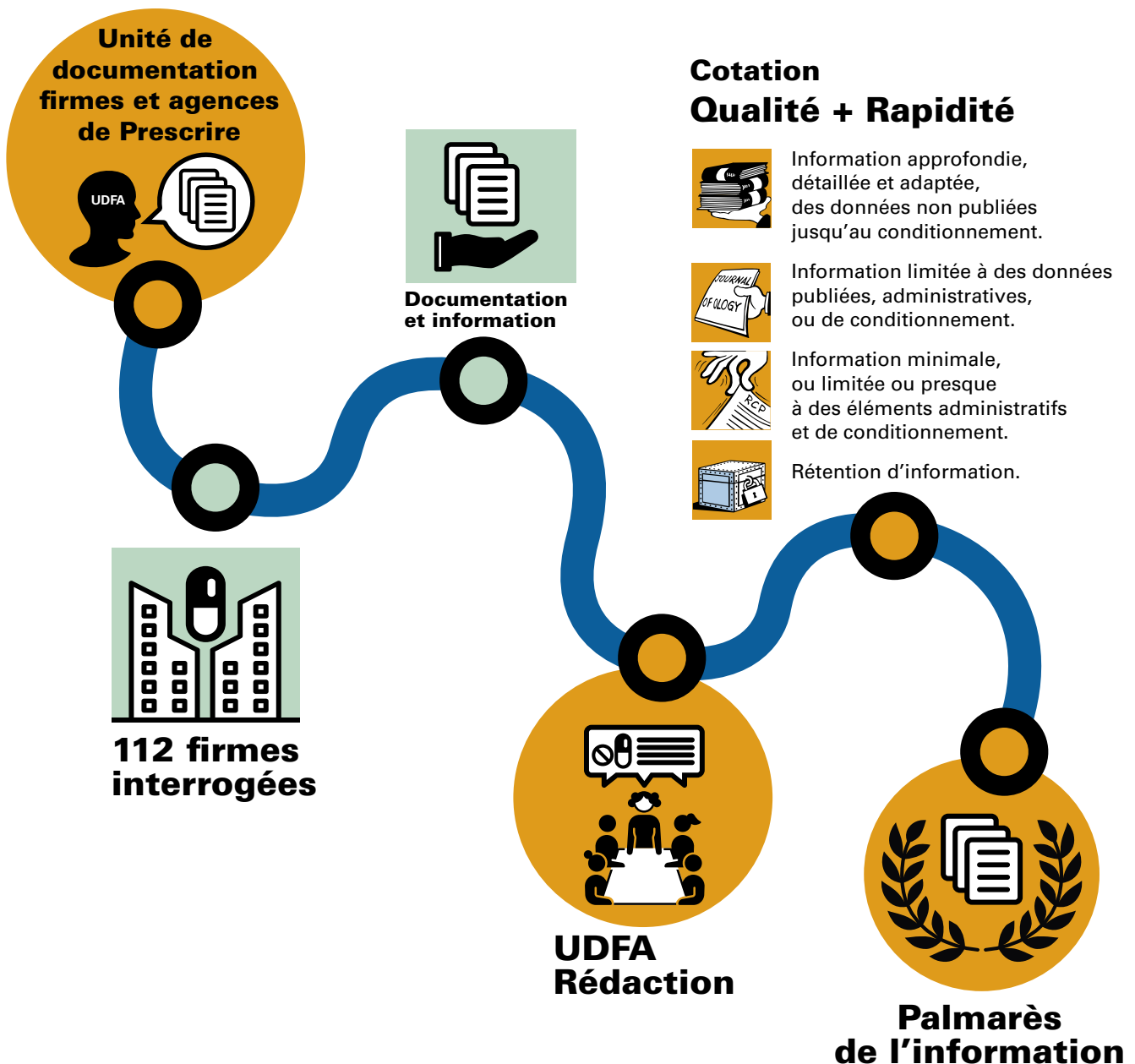
L'interrogation systématique des firmes par *Prescrire* pour obtenir des données cliniques ou relatives aux conditionnements de médicament par exemple, vise à croiser ces éléments avec les données obtenues par ailleurs grâce à la recherche documentaire méthodique réalisée par la Rédaction (rapports d'évaluation d'agences

du médicament, conditionnements, informations administratives et réglementaires, etc.).

Le Palmarès de l'information repose sur l'information fournie à *Prescrire* par les firmes pour les médicaments présentés dans le "Rayon des Nouveautés" en 2019 (voir le schéma "Circuit des demandes d'information de *Prescrire* aux firmes" ci-dessous). Il met en lumière l'importance qu'accorde chaque firme à l'information des professionnels de santé, et les freins que certaines d'entre elles entretiennent en matière d'information.

**Information des firmes sur leurs médicaments : une mission possible...** En 2019, nous avons interrogé 112 firmes (voir le schéma "Firmes au Palmarès de l'information 2019" p. 89). Six d'entre elles ont fait le choix de

## Circuit des demandes d'information de *Prescrire* aux Firmes



l'ouverture et l'ont démontré au travers de l'information fournie, approfondie et pertinente par rapport aux demandes de *Prescrire* : elles sont mises "À l'honneur". Parmi elles, celle ayant informé très tôt *Prescrire*, fournissant des données particulièrement utiles et détaillées, est distinguée en tant que "Première nommée".

... **mais encore beaucoup d'opacité.** D'autres firmes ont répondu trop peu, trop irrégulièrement ou n'ont pas répondu aux demandes de *Prescrire*. Certaines ont répondu tardivement et n'ont pas fourni d'information exploitable. Certaines ont omis les données les plus pertinentes ou sensibles. L'attribution d'une "Lanterne rouge" de l'information résulte d'un cumul de telles carences. Cette année, cela a concerné 14 firmes sur les 112 interrogées.

**Données d'évaluation annoncées, mais non communiquées à Prescrire.** Parmi les 92 autres firmes interrogées, la firme AstraZeneca et la firme Lilly ont annoncé, notamment par le biais de communiqués de presse, des données d'évaluation favorables, l'une au sujet de l'*osimer-*

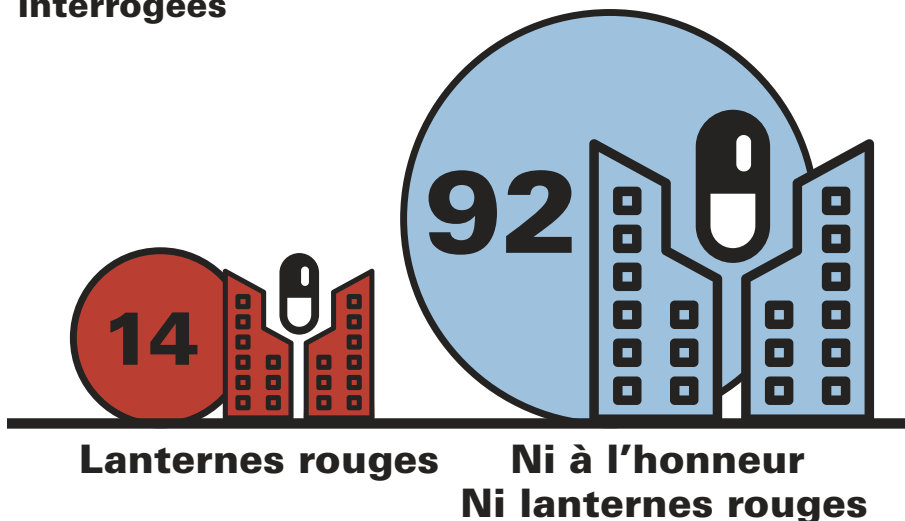
*tinib* (Tagrisso<sup>®</sup>) dans certains cancers bronchiques métastasés ou inopérables, l'autre au sujet de l'*abémaciclib* (Verzenio<sup>®</sup>) dans certains cancers du sein. Mais elles n'ont pas partagé avec *Prescrire* et ses abonnés les données chiffrées et détaillées.

**En 2019, la politique du secret reste une habitude bien ancrée.** Dans les faits, en 2019 comme auparavant, peu de firmes pharmaceutiques ont relevé le défi de l'information pratique des soignants et accepté de partager avec *Prescrire* les données dont elles disposent sur leurs médicaments. Elles ont souvent préféré l'opacité, gardant hors de portée la documentation approfondie et pertinente. Par contraste, cela souligne l'attitude responsable des quelques firmes pharmaceutiques volontaires pour contribuer à la qualité et la sécurité des soins. Les patients et les soignants n'ont pas le droit d'être informés de l'ensemble des données sur un médicament de façon à prendre, en connaissance de cause, la décision de l'utiliser ou non ?

©Prescrire

## Firmes au Palmarès de l'information

112 firmes  
interrogées



Lanternes rouges

- |                     |                        |
|---------------------|------------------------|
| -Alk Abelló         | -Menarini              |
| -Bayer Healthcare   | -MSD                   |
| -Biogaran           | -Otsuka Pharmaceutical |
| -Genévrier          | -Sandoz                |
| -Gmp-Orphan         | -Takeda                |
| -Janssen Cilag      | -Teva Santé            |
| -Kyowa Kirin Pharma | -Vifor                 |



À l'honneur



Firmes à l'honneur

- 👍👍 **Première nommée :**
- EG Labo
- 👍 **Autres firmes à l'honneur :**
- Arrow Génériques
  - Bioprojet Pharma
  - Bouchara Recordati
  - GlaxoSmithKline
  - Vectans Pharma